

Le 28 janvier 2010
Contact n°2

Les leaders mondiaux dans l'impasse lors des discussions sur le climat

Le président des TCA, Ken Lewenza, affirme être très inquiet concernant l'état des négociations internationales sur le climat suite à la conclusion décevante du Sommet du climat de l'ONU à Copenhague. Il remet en question l'engagement des leaders mondiaux, et notamment de Stephen Harper, face à la menace que représente le changement climatique.

« Je ne suis vraiment pas persuadé que Stephen Harper comprenne parfaitement l'ampleur de la crise climatique ni apprécie l'opportunité qui se présente de réinvestir sérieusement dans notre économie », a déclaré M. Lewenza.

« L'inaction du gouvernement conservateur quant au changement climatique mène le Canada dans une direction très dangereuse, à la fois au niveau environnemental et économique. Il est clair que notre gouvernement ne fait pas de projets pour un futur économique durable et ce sont les travailleurs canadiens qui en souffriront le plus. »

Les négociations mondiales sur le climat au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se sont achevées le 18 décembre à Copenhague sans qu'un nouveau traité international sur le climat ayant force obligatoire ait été conclu.

À la place d'un nouveau traité sur le climat mondial, les négociateurs des gouvernements sont parvenus, lors du sommet annuel de l'ONU sur le climat, à un accord politique (l'Accord de Copenhague) qui expose la volonté de la communauté internationale de lutter contre le réchauffement planétaire et ses effets néfastes mais ne définit aucune mesure concrète quant à la manière d'atteindre cet objectif.

Au cours des deux semaines qu'a duré le sommet, le Canada a fait face à un critique intense de la part des défenseurs de l'environnement, des groupes d'autochtones et des dirigeants syndicaux, qui l'ont accusé d'entraver les négociations et de diminuer ses propres objectifs de réduction des émissions industrielles.

Le Canada s'est vu décerner le discutabile prix « Fossile de l'année » par le Réseau action climat pour avoir le plus contribué à freiner les progrès des négociations sur le climat.

Structuré davantage comme une promesse d'action face au changement climatique, l'Accord de Copenhague spécifie que les pays doivent continuer à collaborer sur le long terme pour garantir, entre autres, que l'augmentation de la température globale ne dépasse pas deux degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. Le document de trois pages inclut également de nouveaux engagements de financement pour soutenir les efforts liés au changement climatique dans les pays en développement.

Cet Accord, à la différence d'autres mesures relatives au climat mondial, a été entériné par toutes les puissances économiques majeures du monde, y compris les États-Unis (l'un des grands pays n'ayant pas ratifié le Protocole de Kyoto). Le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a appelé tous les pays de la CCNUCC à signer l'Accord de leur propre initiative, aussi rapidement que possible.

D'autres négociations sur le climat doivent se dérouler en 2010 en vue du prochain sommet sur le climat (COP 16) qui se tiendra à Mexico en fin d'année.



Règles sur le renforcement du contenu canadien pour les achats de bus de la CTT

Le 16 décembre 2009, la décision de la Commission de transport de Toronto exigeant 50 pour cent de la main-d'œuvre d'assemblage au Canada pour les nouveaux bus de transport public, a constitué une étape importante dans la création de bons emplois verts pour les Canadiens, a déclaré le syndicat des TCA.

La nouvelle politique requiert également un minimum de 40 pour cent de contenu canadien global dans un bus diesel standard.

Ken Lewenza a applaudi le président de la CTT Adam Giambone ainsi que la Ville de Toronto et son maire David Miller pour avoir défendu des règles plus strictes sur le contenu canadien, un assemblage plus direct au Canada et la création d'un nombre accru d'emplois verts.

« Les autres niveaux du gouvernement doivent adopter des politiques similaires, a affirmé M. Lewenza. Il est vital que nos élus fassent preuve d'un engagement identique concernant l'utilisation des fonds publics pour créer des emplois au Canada et renforcer l'économie pour tous. »

« Le gouvernement a un rôle important à jouer dans la construction de l'économie canadienne, surtout en temps de crise », a indiqué Jenny Ahn, responsable de la mobilisation des membres et de l'action politique pour les TCA. « Après avoir minutieusement étudié cette question, la CTT a pris une mesure très importante afin de garantir que, lorsque le gouvernement local achète des bus de transport public avec les fonds publics, ces derniers servent à préserver l'emploi au Canada », a-t-elle ajouté.

De nombreux gouvernements dans le monde, y compris en Europe, en Asie et aux États-Unis, reconnaissent l'importance des politiques d'achat national. Aux États-Unis, des règles « Acheter américain » sont en place depuis plus de trois décennies. Ces règles stipulent que les achats de transport public doivent afficher un contenu national d'au moins 60 pour cent et que l'assemblage final doit être réalisé aux États-Unis.

La décision de la CTT aidera à créer des emplois dans le secteur manufacturier canadien qui a été durement touché ces dernières années, particulièrement par la récession actuelle.

Le syndicat des TCA représente des travailleurs et travailleuses chez Orion Bus Industries à Mississauga, Nova Bus à Québec et New Flyer à Winnipeg.



Des travailleurs reçoivent l'argent qui leur est dû suite à l'occupation de l'usine



Le 21 décembre 2009, les travailleurs de M&I Air Systems se sont rassemblés à l'extérieur de l'usine fermée avant d'occuper les installations dans l'espoir d'obtenir une entrevue avec le propriétaire de la société.

Les travailleurs de M&I Air Systems ont reçu leurs chèques de paie quelques jours après l'occupation de l'usine et la manifestation aux côtés de sympathisants le 21 décembre.

L'usine de Mississauga en Ontario, a soudainement fermé ses portes le 15 décembre et privé 180 personnes de leur emploi, parmi lesquelles 150 étaient membres de la section locale 252 des TCA. L'employeur a refusé de payer les sommes dues aux travailleurs suite à la fermeture, ce qui a poussé ces derniers à se mobiliser sans délai.

« L'initiative prise par ces travailleurs était absolument nécessaire, puisque l'employeur a refusé tout dialogue avec le syndicat local et le comité local de l'usine », a déclaré Abbot Harvey, président de la section locale 252 des TCA. « Cette situation souligne une fois de plus l'importance de la protection légale pour les travailleurs et leurs familles. »

Le syndicat poursuit les négociations en vue d'obtenir des indemnités de congés payés ainsi que le règlement des salaires pour une semaine supplémentaire.

« Sans cette démonstration de solidarité et de soutien, ces travailleurs n'auraient jamais touché l'argent qui leur était dû », a affirmé Sukhvinder Johl, représentant national des TCA. « C'est un rappel important que, même si la situation semble décourageante, nos actions en tant que syndicat font réellement une différence. »

La main-d'œuvre est essentiellement composée de Canadiens de première génération, avec une ancienneté allant de quelques années jusqu'à 20 ans. La société n'a pas demandé la protection de la loi sur les faillites, et il y a donc encore une chance qu'elle rouvre ses portes.

M&I Air Systems fabrique des appareils de traitement de l'air et de ventilation.



Le syndicat des TCA représentera les travailleurs de la mine Gibraltar

Le syndicat des TCA a remporté le vote pour la représentation des 315 travailleurs de la mine Gibraltar, située juste à l'extérieur de Williams Lake, en Colombie-Britannique. Le vote opposait les TCA à l'Association ouvrière chrétienne du Canada (AOCC). Les membres ont voté à plus des deux tiers en faveur de l'adhésion aux TCA.

Ils seront représentés par la section locale 3018 des TCA, qui dispose déjà d'un bureau à Williams Lake.

« Nous sommes convaincus que le changement de représentation syndicale aura non seulement un impact positif sur les membres mais également sur la région environnante, puisque le syndicat local sera à nouveau en mesure de soutenir les groupes communautaires locaux », a proclamé Murray Gore, représentant national des TCA et l'un des organisateurs du syndicat ayant travaillé avec le groupe à Gibraltar.



Ratification de l'entente de principe chez Jazz Air

Les membres de la section locale 2002 des TCA ont voté à 79 pour cent en faveur de l'accord de principe établi avec le transporteur aérien régional.

L'accord de trois ans et demi couvre les agents du service à la clientèle et des services aéroportuaires, et intervient après des discussions impliquant un médiateur nommé à l'échelle fédérale. La section locale 2002 des TCA représente 950 travailleurs du service à la clientèle et des services aéroportuaires chez Jazz. En novembre, un précédent accord avait été rejeté par les membres, tout comme l'accord initial en août.

« Nous remercions nos membres de leur patience tout au long de ce processus tumultueux de négociation et de ratification de la convention collective », a assuré Shirley Anderson, présidente du comité de négociation avec Jazz Air. « Nous avons bien compris que nos membres voulaient récupérer les congés hebdomadaires que nous avons tous dû concéder dans le cadre du processus de la LACC, et nous savons que personne ne souhaitait se retrouver forcé de respecter une structure rigide d'heures de travail. Je pense que nous avons réussi à atteindre ces deux objectifs. »

L'accord inclut une banque d'espèces/ vacances qui met de côté un pourcentage de salaire pour chaque heure travaillée; cette part peut ultérieurement être utilisée sous forme d'espèces ou de congés. L'accord comprend également une augmentation salariale de deux pour cent par an pendant la durée de l'accord et des modifications concernant le temps partiel qui permettent de garantir un minimum d'heures, lequel devra être voté au cas par cas. « Bien que le processus ait été long et parfois frustrant, il nous a donné l'opportunité de communiquer directement avec nos membres pendant le processus de ratification et lors d'une réunion spéciale de la direction », a déclaré Bob Orr, adjoint au président national des TCA.

« Cela nous a permis de garantir que nous négocions le bon accord. Le comité a travaillé extrêmement dur et a dû gérer la pression liée au fait de négocier sous des regards scrutateurs et en tenant compte des facteurs externes inhérents au secteur du transport aérien. Je suis heureux que nous sommes parvenus à un accord qui a été approuvé par nos membres sans interruption de travail et les difficultés que cela peut entraîner. »

En septembre, les agents des services techniques de Jazz ont également ratifié un accord de trois ans. La section locale 2002 des TCA représente 900 agents des services techniques. Ils ont voté à 61 pour cent en faveur de l'accord.



Des lois plus strictes sont nécessaires après l'agression d'un chauffeur d'autobus à Vancouver

La section locale 111 des TCA en appelle au gouvernement fédéral pour introduire une législation plus stricte visant à protéger les chauffeurs du transport public suite à l'agression, le lendemain de Noël, d'un chauffeur d'autobus à Vancouver.

Lors de l'agression, le conducteur d'un véhicule de promenade a refusé de déplacer sa voiture d'un point d'arrêt pour autobus clairement signalé, après quoi il est monté à bord de l'autobus et a frappé son chauffeur au visage.

« En 2009, nous avons eu près de 150 agressions de chauffeurs d'autobus dans la région métropolitaine de Vancouver. C'est totalement inacceptable et nous exigeons que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour soumettre ces attaques à des jugements plus sévères, y compris des peines d'emprisonnement », a proclamé Don MacLeod, président de la section locale 111 des TCA.

M. MacLeod a annoncé que le syndicat continuait d'offrir une récompense de 2 000 \$ pour toute information conduisant à une condamnation dans les affaires d'agressions graves de chauffeurs. Dans le cas présent, la police a été en mesure d'arrêter l'agresseur peu après l'incident, grâce à l'aide des passagers de l'autobus et du chauffeur.

« Le transport public devrait être un moyen sûr de voyager à travers la région métropolitaine de Vancouver, et pourtant nos chauffeurs se font agresser à une fréquence quasiment quotidienne. Cela représente un danger significatif pour la sécurité aussi bien de nos membres que du public, a ajouté M. MacLeod, puisque certaines de ces agressions se sont déroulées pendant que les autobus roulaient. »

Le syndicat milite toujours pour l'adoption d'un projet de loi introduit par Peter Julian, membre du Parlement de Burnaby-New Westminster, qui vise à donner aux chauffeurs d'autobus et aux opérateurs de véhicules de transport la même protection en vertu du Code criminel que celle accordée aux policiers et aux ambulanciers lorsqu'ils sont agressés dans le cadre de leurs fonctions.



Anniversaire de l'engagement à soutenir l'industrie automobile

Le président des TCA Ken Lewenza félicite le gouvernement fédéral et provincial d'avoir pris des mesures spectaculaires il y a un an afin de soutenir l'industrie automobile nationale qui, au plus fort de la crise financière, était sur le point de s'effondrer complètement.

Lors d'une conférence de presse commune, le 20 décembre 2008, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario se sont engagés, aux côtés du gouvernement américain, à fournir les fonds

nécessaires à la fois à Chrysler et General Motors, afin d'empêcher les sociétés de sombrer et de préserver des dizaines de milliers d'emplois.

M. Lewenza a affirmé que, bien que cette année ait été difficile pour l'industrie automobile, sans le soutien du gouvernement, elle se serait retrouvée aujourd'hui en ruines et des milliers de personnes auraient perdu leur emploi.

« La perte des producteurs nord-américains aurait provoqué un effet domino dévastateur dans toute l'économie et il aurait été encore plus difficile de sortir de la crise puisque des dizaines de milliers d'emplois auraient disparu à travers le pays. »

« Même si le soutien apporté à l'industrie automobile a apparemment coûté très cher, ne rien faire aurait été encore pire. Les travailleurs qui occupent ces emplois à valeur ajoutée contribuent grandement à nos communautés, en reversant des taxes aux services publics sur lesquels tous les Canadiens comptent et qu'ils apprécient. »

Le syndicat des TCA représente approximativement 8 000 employés chez Chrysler, 12 000 employés chez General Motors, y compris dans l'usine CAMI d'Ingersoll, et 25 000 travailleurs chez des fournisseurs de pièces indépendants.



Les PDG les mieux payés empochent environ 7,3 millions \$ en 2008

D'après un nouveau rapport du Centre canadien de politiques alternatives, les 100 PDG canadiens les mieux payés ont remporté une cagnotte d'environ 7,3 millions de dollars en 2008, soit 174 fois plus que le revenu moyen d'un Canadien.

Ces informations ont été révélées à un moment où la récession frappait durement les travailleurs canadiens, a précisé l'économiste du CCPA Hugh Mackenzie.

Il a affirmé que les indemnités moyennes des grands PDG dépassaient l'inflation de 70 pour cent entre 1998 et 2008. Au cours de la même période, les personnes touchant un revenu moyen ont perdu six pour cent en raison de l'inflation.

« Les Canadiens doivent travailler à plein temps pendant un an pour gagner le revenu national moyen de 42 305 \$, a expliqué M. Mackenzie. Les 100 plus grands PDG ont empoché cette même somme dès le 4 janvier à 13 h 01 – le premier jour ouvrable de l'année. »

Pour lire l'étude du CCPA (en anglais) dans son intégralité, veuillez visiter le site : www.policyalternatives.ca/publications/reports/soft-landing.



Ratification par les membres des ententes avec l'hôpital de Leamington

Les membres de la section locale 2458 des TCA au Leamington District Memorial Hospital (Ontario) ont voté en masse pour ratifier les conventions collectives de trois ans couvrant les 50 employés de l'unité technique laboratoire/radiographie et les 70 employés de l'unité de service.

L'entente de principe a été ratifiée à 83 pour cent et l'accord technique à 93 pour cent.

L'entente de principe inclut une augmentation de salaire de deux pour cent par an avec effet rétroactif et un ajustement spécial IAA de 0,15 cents par heure chaque année pendant la durée de l'accord. Il comprend également des augmentations des primes de quart et de week-end, un allongement du congé de décès et d'autres avantages au niveau financier et des conditions de travail.

L'accord technique inclut une augmentation de salaire de 2,5 pour cent par an pendant les deux premières années, et de deux pour cent la troisième année. Il comprend également des augmentations des primes de quart, un allongement du congé de décès et d'autres avantages au niveau financier et des conditions de travail.

« Ces deux accords signifient que les membres des TCA ont fait d'importants progrès dans ces négociations », a déclaré Jack Robinson, représentant national des TCA.

Bruce Dickie, président de la section locale 2458 des TCA, a annoncé que de nombreux hôpitaux de l'Ontario avaient conclu avant Noël des ententes établissant des augmentations de salaires modestes. Il a cependant précisé que le directeur du Windsor Regional Hospital, David Musyj, continuait de jouer les radins à l'égard de plus de 700 membres de la section locale 2458, travailleurs des soins de santé dans son établissement, en exigeant un gel des salaires. « Après l'augmentation du salaire de M. Musyj de 81 pour cent ces dernières années, il peut difficilement défendre le contrôle des salaires », a estimé M. Dickie.



Soutien des métiers spécialisés

Richard Paquin, président de la section locale 598 des TCA de Mine Mill, et Jake Noland, président du Conseil du Nord-Est pour les métiers spécialisés des TCA, ont récemment fait don au président de la section locale 6500 de l'USW, John Fera, d'un chèque de 1 000 \$ au nom du Conseil national pour les métiers spécialisés des TCA



et du Conseil du Nord-Est pour les métiers spécialisés des TCA, en vue d'aider les travailleurs en grève depuis le 13 juillet 2009. David Cassidy, président du Conseil pour les métiers spécialisés des TCA, a affirmé que « ce don a pour but de montrer notre soutien à ces travailleurs qui font face à d'incroyables difficultés ».



La Nouvelle-Écosse doit soutenir le service de traversier de Yarmouth

La décision du gouvernement de la Nouvelle-Écosse de cesser tout soutien financier en faveur du service de traversier de Yarmouth devrait immédiatement être révisée, a déclaré Les Holloway, directeur de la région de l'Atlantique des TCA.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Darrell Dexter, a indiqué que son gouvernement interromprait le programme de financement en cours pour le service de traversier à grande vitesse de Yarmouth qui relie la Nouvelle-Écosse au Maine. La section locale 4315 des TCA représente 50 travailleurs du service de traversier de Yarmouth.

« Il est impossible de surestimer l'urgence que représente le rétablissement du programme de financement puisque nous voyons déjà l'impact économique négatif que cette décision peut avoir », a déclaré M. Holloway dans sa lettre du 23 décembre adressée à M. Dexter.

« Les services de traversier desservant notre province constituent une partie importante et à part entière du système de transport de notre province et, en tant que telle, ils nécessitent et méritent le soutien de ce gouvernement au même titre que les autres moyens de transport. » M. Holloway a souligné que la décision de la province risquait également d'avoir un effet négatif sur le financement fédéral en faveur des autres services de traversier de la Nouvelle-Écosse.

M. Holloway a par ailleurs incité M. Dexter à entamer des discussions/un processus de consultation avec toutes les parties afin de trouver une solution viable sur le long terme qui permettrait d'assurer un service de transbordement permanent à Yarmouth.



Reconnaissance d'un syndicaliste militant

Robin Dudley, président de la section locale 1917 des TCA et président d'unité chez Hitachi Truck à Guelph, Ontario, a été nommé « Militant de l'année » par le Conseil du travail du district de Grey-Bruce.

Depuis son élection en 2008 en tant que président de la section locale 1917 des TCA, Robin a entamé une ascension fulgurante au niveau local, a poussé le syndicat local à organiser un grand nombre de manifestations pour les retraites et l'assurance-emploi, ainsi que d'autres mesures de soutien au personnel dans tout le sud-ouest de l'Ontario. Avec son franc parler, Robin est un fervent défenseur de toutes les questions ayant trait à l'AE, aux règles d'approvisionnement canadiennes et de nombreuses autres questions affectant les travailleurs du pays. Robin est également le président du Conseil des camions, des autobus et des véhicules spécialisés des TCA. Il vit à Hanover, Ontario.



Les TCA accueillent de nouveaux membres

- Gibraltar Mines Ltd., McLease Lake, BC – 315 nouveaux membres rejoignent la section locale 3018.



Appel urgent aux dons pour le fonds de secours pour Haïti

Le président des TCA Ken Lewenza a lancé un appel urgent à l'ensemble des sections locales, des employés et des coordonnateurs des TCA, les invitant à faire des dons au fonds de secours pour Haïti du Fonds de justice sociale du syndicat, créé le 13 janvier à la suite de la dévastation causée par le séisme qui a secoué Port-au-Prince, en Haïti.

Dans une lettre adressée aux sections locales d'un bout à l'autre du pays, M. Lewenza a souligné que les TCA collaborent depuis longtemps avec Haïti et le peuple haïtien dans le cadre de projets du Fonds de justice sociale et de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

« Nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances aux personnes touchées, ainsi qu'à leurs familles », a écrit M. Lewenza. « Nous nous engageons à aider les personnes dans le besoin en Haïti. »

Les projets et les organismes d'aide spécifiques qui bénéficieront du soutien du fonds seront désignés sous peu. Vous pouvez envoyer vos chèques au bureau national, à l'attention du CAW (Fonds de justice sociale). Les TCA prévoient de faire un don s'élevant au total à 250 000 \$.

TCA, Fonds de secours pour Haïti
Bureau National des TCA
205 Placer Court, Toronto, ON M2H 3H9



Formation de la coalition « Save the Met Site »

À Timmins en Ontario, une coalition locale s'est formée pour défendre les 670 emplois du site métallurgique Kidd de Xstrata et les nombreux emplois indirects qui en dépendent, ainsi que pour empêcher l'exportation des ressources naturelles de l'Ontario en dehors de la province.

Les maires de plusieurs communautés du nord de l'Ontario, des responsables syndicaux, des chefs d'entreprises ainsi que des citoyens inquiets ont formé une coalition appelée « Save the Met Site » (Sauver le site métallurgique). Le slogan « Our resources remain here » (Nos ressources restent ici) a été choisi lors d'une réunion en huis clos le 11 janvier.

Xstrata Copper Canada a annoncé le 7 décembre dernier son intention de fermer définitivement, en mai 2010, ses usines de transformation de zinc et de cuivre du site Kidd à Hoyle. La section locale 599 des TCA y représente 615 travailleurs.

Le président de la section locale 599 des TCA, Dennis Couvrette, a affirmé qu'un immense soutien avait été manifesté lors de la réunion du 11 janvier. « Tout le monde sait ce que cela signifie pour Timmins, les communautés environnantes et la région. »

« Des gens de tous les horizons se mobilisent pour lutter à nos côtés comme jamais auparavant », a proclamé le président d'unité chez Xstrata, Ben Lefebvre. « Je pense que nous allons remporter cette bataille! »

Le public était invité à apporter son soutien et à s'impliquer dans la lutte. Une assemblée publique s'est tenue dans la salle de bal du McIntyre Arena, à Timmins, le dimanche 17 janvier à 13 h. La coalition souhaite s'assurer que le gouvernement ontarien assume ses responsabilités quant au développement de ses ressources. Le député néo-démocrate Charlie Angus a également déclaré qu'une pétition circule actuellement afin que l'entente signée entre le gouvernement fédéral et Xstrata soit rendue public.

« C'est le résultat de la volonté d'une région de dire "Ça suffit!" », a déclaré M. Angus, député de Timmins-Baie James, au journal le Timmins Daily Press.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site : www.caw599.ca



Formation et respect pour les agents de sécurité des aéroports

En plein débat sur la vie privée et les changements des mesures de sécurité dans les aéroports, les inquiétudes des travailleurs en première ligne ont été ignorées, s'est lamenté Ken Lewenza. Ces changements affectent particulièrement les agents de sécurité des aéroports, qui sont confrontés à la colère des passagers, face aux longues files d'attente et à ce que certains considèrent comme des procédures invasives.

Les passagers des lignes aériennes doivent endurer des attentes prolongées pendant que les changements des mesures de sécurité sont mis en œuvre. M. Lewenza a invité les Canadiens à ne pas décharger leurs frustrations sur le personnel de sécurité ou sur d'autres travailleurs des aéroports ou compagnies aériennes qui ont dû modifier leurs pratiques professionnelles.

« Il est crucial que les travailleurs en première ligne reçoivent la formation appropriée et que les aéroports et compagnies aériennes garantissent une affectation adéquate du personnel », a précisé M. Lewenza. « Les compagnies aériennes, notamment, ont tellement réduit leur personnel que, en cas de crise, comme lors des dernières vacances, le personnel existant est incapable de répondre à la demande massive. »

Les TCA représentent approximativement 1 500 agents de sécurité aéroportuaires et presque 10 000 travailleurs dans les compagnies aériennes et les aéroports de tout le pays.



Enquête publique nécessaire concernant le décès d'ouvriers en bâtiment

Ken Lewenza demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision de ne pas mener une enquête publique complète sur la mort de quatre ouvriers en bâtiment survenue à Toronto la veille de Noël. M. Lewenza s'est fait entendre après que le ministre ontarien du Travail, Peter Fonseca, ait déclaré qu'aucune enquête publique ne serait ouverte. M. Lewenza a qualifié cette décision de « honteuse ».

« Le gouvernement de l'Ontario doit répondre de manière responsable et ouvrir une enquête publique à la fois sur l'accident et les facteurs qui lui ont permis de se produire », a insisté M. Lewenza en réitérant les appels d'autres responsables syndicaux demandant une enquête publique.

« Il ne devrait exister aucune excuse pour un tel accident, après toutes ces années à renforcer les normes et les lois sur la santé et la sécurité. Même la législation la plus stricte ne pourra protéger les travailleurs s'ils ne connaissent pas leurs droits ou sont dans l'incapacité de les exercer, et je crains que ce soit le cas ici. »

M. Lewenza a exprimé son inquiétude quant à la possibilité que ces travailleurs n'aient pas eu connaissance de leur droit de refuser d'accomplir des tâches dangereuses, un droit fondamental en vertu de la législation provinciale sur la santé et la sécurité.

Dans une lettre adressée au premier ministre Dalton McGuinty, M. Lewenza a vivement suggéré qu'une enquête publique révélerait en outre dans quelle mesure un tel mépris des règles de sécurité de base est effectivement courant dans l'industrie du bâtiment non syndiquée, un secteur dans lequel travaillent nombre de nouveaux Canadiens.

« Il existe plusieurs problèmes systémiques qui ont conduit aux circonstances de ce tragique accident et à une indifférence terrible à l'égard de la vie humaine, a révélé M. Lewenza, et ils doivent faire l'objet d'une enquête publique transparente mettant en lumière les responsabilités. »



D'après les TCA, le gouvernement conservateur a abandonné les travailleurs canadiens

« Des centaines de milliers de travailleurs canadiens continuent de souffrir des effets permanents d'une crise économique profonde et néfaste, et pourtant ils ont été abandonnés par le gouvernement fédéral », a affirmé Ken Lewenza, en réponse au dernier rapport désastreux sur l'emploi communiqué par Statistique Canada.

« Il est scandaleux qu'avec un taux de chômage de 8,5 pour cent et plus de 300 000 Canadiens ayant perdu leur emploi au cours des 12 derniers mois, le gouvernement Harper décide de s'accorder des congés prolongés », s'est indigné M. Lewenza. « Pour les centaines de milliers de Canadiens au chômage, les trois mois à venir jusqu'à la reprise de fonction du Parlement ne seront pas de tout repos – c'est une insulte aux travailleurs et travailleuses du Canada et une honte pour la démocratie de notre nation. »

L'Enquête sur la population active indique que le Canada a perdu 17 000 emplois supplémentaires en décembre (partiellement compensés par une augmentation du nombre de travailleurs indépendants, soit une perte nette de 2 600 emplois), amenant le total des pertes d'emplois depuis le début de la récession à 323 000.

Comme on pouvait s'y attendre, le secteur manufacturier a été le plus touché parmi les principaux secteurs industriels, avec près de 10 000 emplois perdus.

« Des communautés d'un bout à l'autre du pays sont ravagées à cause du manque de vision de notre gouvernement quant à l'avenir de notre économie », a dénoncé M. Lewenza. « Ces travailleurs et leurs familles se tournent vers Ottawa pour guide et il est évident que ce gouvernement ne se préoccupe tout simplement pas d'eux. À la place, le gouvernement se laisse distraire par des choix politiques insignifiants. »



Le ministre des Transports face à la campagne « Changez de cap »

Après des mois de travail sur la campagne « Changez de cap » d'Air Canada, les principaux responsables des TCA ont rencontré à Ottawa le ministre fédéral des Transports, John Baird, pour lui présenter plus de 2 000 pétitions signées par des membres des TCA et des employés à la retraite d'Air Canada.

La réunion du 5 janvier a rassemblé Ken Lewenza, président des TCA, Peggy Nash, adjointe au président, Leslie Dias, présidente de la section locale 2002 des TCA, Carlo Levore, représentant national des TCA, ainsi que plusieurs responsables de la section locale 2002.

« Nous avons clairement fait comprendre que nos membres veulent et méritent un transporteur national sur lequel ils peuvent compter pour leur offrir un emploi stable et sûr à long terme », a expliqué Mme Dias après la réunion. « Le ministre a affirmé qu'il souhaite voir Air Canada retrouver sa stabilité et une meilleure santé. Nos recommandations constituent des étapes claires et réalisables qui permettront d'atteindre cet objectif. » Les TCA ont discuté avec M. Baird du besoin urgent de réglementer à nouveau les compagnies aériennes et de remettre notre transporteur national, Air Canada, sur la bonne voie. Le rapport présenté à M. Baird soulignait un certain nombre de recommandations clés qui devraient aider à gérer l'industrie de manière plus durable, parmi lesquelles :

- § L'introduction de limites réglementaires pour gérer la croissance de potentiel globale et la rémunération de la direction;
- § Un investissement public dans Air Canada pour stabiliser le transporteur national;
- § Un engagement à l'échelle nationale à l'égard de la sécurité des retraites (dans toutes les industries);

- § La création d'un groupe de travail tripartite sur l'industrie du transport aérien, avec la participation des syndicats, du gouvernement et des entreprises pour développer des solutions à long terme et des politiques industrielles viables pour les compagnies aériennes;
- § Une solution au déséquilibre commercial dans le secteur du voyage aérien à travers une meilleure réciprocité dans les négociations bilatérales.



Les membres des TCA ratifient à 88 pour cent l'entente avec Pacific Coach Lines

Les membres des TCA qui travaillent chez Pacific Coach Lines (PCL) ont adopté à une large majorité leur nouvelle convention collective. Les travailleurs de la compagnie d'autobus ont voté à 88 % en faveur de la nouvelle entente lors d'une série de réunions les 7 et 8 janvier.

Les TCA et PCL sont parvenus à cette entente la veille du Nouvel An, après une session marathon de négociations qui a duré 30 heures et s'est déroulée à la Commission des relations de travail de la Colombie-Britannique. Les TCA avaient déposé un préavis de grève de 72 heures, avec une échéance le 2 janvier, et la société avait répondu en donnant un avis de lock-out.

« Nos membres voulaient que nous abordions les principales questions, notamment les salaires, les avantages, les cotisations de retraite et la sécurité de l'emploi, et nous sommes heureux d'annoncer que nous avons fait de réels progrès dans tous ces domaines », a assuré le représentant national des TCA Gavin McGarrigle.

La section locale 114 des TCA représente une unité de négociation de 127 travailleurs de Pacific Coach Lines, y compris des chauffeurs, des mécaniciens, du personnel de service et des agents de comptoir.

Pacific Coach Lines propose des services réguliers de transport par autobus avec service de traversier, en collaboration avec BC Ferries, partant du centre-ville de Victoria à destination du centre-ville de Vancouver ou de l'aéroport international de Vancouver (YVR). Pacific Coach Lines détient également un contrat exclusif pour le transport de passagers depuis l'aéroport de Vancouver jusqu'à Whistler, à travers le service Whistler Skylynx.



La section locale 114 des TCA contribue à un événement traditionnel en C.-B.

Tout en se préparant à une grève chez Pacific Coach Lines, la section locale 114 n'a pas manqué de venir en aide aux plus défavorisés à Victoria (C.-B.). La section locale a fait un don aux organisateurs de la 13e édition du « Poor People's Levee Tour », qui s'est déroulée le 1er janvier.



Chaque année depuis 1998, Art Farquharson (président d'unité chez Grayline West) se joint aux militants de la lutte contre la pauvreté et emmène les citoyens les plus pauvres et les personnes âgées de Victoria en ballade. Dans le cadre de la tournée, ces gens se voient offrir à manger et à boire, un jour où les soupes populaires sont fermées. De quoi rappeler aux privilégiés que la pauvreté ne prend pas de vacances.

Ces réceptions sont une tradition qui, au Canada, remonte au XVIIe siècle. Dans le Grand Victoria, plusieurs maires et le lieutenant-gouverneur ont reçu ces citoyens et leur ont offert des rafraîchissements pour entamer la nouvelle année. Lors de cette édition, le « Levee Tour » est passé par les mairies de Victoria, Saanich et Sidney, ainsi que par la résidence du lieutenant-gouverneur. « J'ai pu mettre à profit ma formation de l'École de musique des TCA (1994) lorsque nous avons chanté les paroles de Zipper sur l'air de C'est l'hiver », a raconté M. Farquharson.



Ratification de l'entente avec l'hôpital de la région de Sault

Les membres de la section locale 1120 des TCA qui travaillent à l'hôpital de la région de Sault Ste. Marie, Ontario, ont voté à une grande majorité en faveur de la nouvelle convention collective de trois ans qui leur offre de meilleurs salaires et avantages.

La section locale 1120 des TCA représente environ 600 travailleurs, y compris des employés du secteur tertiaire, des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) et des employés de bureau. L'unité de négociation des employés de bureau a été favorable à 84 pour cent et l'unité des employés du secteur tertiaire à 78 pour cent.

Les augmentations de salaire sont variables mais la majorité bénéficie d'une augmentation de salaire annuelle de deux pour cent ou plus. Les IAA touchent quatre pour cent de plus chaque année, et les métiers spécialisés reçoivent huit pour cent sur trois ans.

Le représentant national des TCA Andy Savela a déclaré : « Puisque le nouvel hôpital fonctionne sous la forme d'un partenariat public-privé, il était essentiel pour le syndicat de protéger toute l'unité de négociation, y compris les personnes qui seront administrées par la partie privée. »

« La nouvelle convention protège et préserve toutes les dispositions pour chaque personne concernée. »

Les nouveaux avantages incluent des améliorations en matière de soins de la vue, et pour les métiers spécialisés, entre autres, une allocation d'outillage de 300 \$.

La convention collective prévoit en outre un processus concernant les IAA qui ont changé de statut afin que leur potentiel soit pleinement exploité. « Nous avons obtenu non seulement la mise en place d'un processus permettant de faciliter cette situation mais également des indemnités pour les IAA concernées. Elles recevront enfin un traitement similaire à celui de leurs homologues dans la région », a annoncé Janice Pettalia, présidente de la section locale 1120. Mme Pettalia a également souligné les progrès réalisés puisque les préposés aux services de soutien à la personne « ont aussi été reconnus pour la demande croissante à laquelle ils font face ».



Nomination de personnel

Suite au départ à la retraite d'Alex Keeney, le président des TCA Ken Lewenza a nommé, avec effet immédiat, Debbie Fields, de représentante nationale, au poste de directrice de la région de Windsor. Elle assumera ses fonctions à partir du bureau des TCA dans cette région.

np : sepb343

PRESTATIONS GOUVERNEMENTALES 2010

À compter du 1^{er} janvier 2010

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA (RPC) ET RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC (RRQ)	RPC	RRQ
1. Taux de cotisation	4,95 %	4,95 %
2. Maximum des gains annuels ouvrant droit à la pension (MGAP)	47 200,00 \$	47 200,00 \$
3. Exemption de base	3 500,00 \$	3 500,00 \$
4. Cotisations maximales des employés	2 163,15 \$	2 163,15 \$
Cotisations maximales des travailleurs autonomes	4 326,30 \$	4 326,30 \$
5. Prestations de retraite (maximum pour les nouveaux bénéficiaires)	934,17 \$	934,17 \$
6. Décès (somme forfaitaire maximale)	2 500,00 \$	2 500,00 \$
7. Invalidité (max.)	1 126,76 \$	1 126,73 \$
8. Prestation versée aux enfants à charge	214,85 \$	68,22 \$
9. Conjoint survivant de 65 et plus (max.)	560,50 \$	560,50 \$
10. Conjoint survivant de moins de 65 ans (max.)	516,57 \$	S.O.
Conjoint survivant de 45 à 64 ans (max.)		
Conjoint survivant de moins de 45 ans (max.)	S.O.	426,10 \$
- non-invalide, sans enfant	S.O.	109,12 \$
- non-invalide, avec enfant	S.O.	395,62 \$
- invalide	S.O.	426,10 \$

ASSURANCE-EMPLOI (AE)	CANADA (SAUF QUÉBEC)	QUÉBEC
1. Rémunération annuelle assurable (max.)	43 200,00 \$	43 200,00 \$
2. Cotisations annuelles maximum (employé)	747,36 \$	587,52 \$
Cotisations annuelles maximum (employeur)	1 046,30 \$	822,53 \$
3. Prestations hebdomadaires maximum (55 % des rémunérations assurables)	457,00 \$	457,00 \$

SÉCURITÉ DE LA VIEillesse (EN VIGUEUR À PARTIR 1 ^{ER} JANVIER 2010 - AJUSTEMENT TRIMESTRIEL)	MAXIMUM MENSUEL
1. Sécurité de la vieillesse	516,96 \$
2. Supplément de revenu garanti	652,51 \$
3. Allocation au conjoint (60 à 64 ans)	947,86 \$
4. Allocation au conjoint - veufs et veuves (60 à 64 ans)	1 050,68 \$

Indice des prix à la consommation

Dates de publication de l'indice des prix à la consommation au cours de l'année civile 2010 puisqu'elles sont liées aux formules de calcul du coût de la vie au titre de votre convention collective.

Mois	Date de publication	Mois	Date de publication	Mois	Date de publication
Déc/09	20 janv./10	Avr./10	21 mai/10	Août/10	21 sept./10
Janv./09	18 févr./10	Mai/10	22 juin/10	Sept./10	22 oct./10
Févr./09	19 mars/10	Juin/10	23 juil./10	Oct./10	23 nov./10
Mars/10	23 avr./10	Juil./10	20 août/10	Nov./10	21 déc./10

Indemnisation des travailleurs

Province	Pourcentage de rémunération	Rémunération maximum assurable / Taux d'indemnisation maximum 2010
Alberta	90 % (net)	77 000 \$
Colombie-Britannique	90 % (net)	71 200 \$
Manitoba	90 % (net)	Voir la remarque*
Nouveau-Brunswick	85 % (net)	56 300 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	80 % (net)	51 235 \$
TNO / Nunavut	90 % (net)	75 200 \$
Nouvelle-Écosse	75 % (net) les 26 premières semaines puis 85 % (net)	50 800 \$
Ontario	85 % (net)	77 600 \$
Île-du-Prince-Édouard	80 % (net) les 38 premières semaines puis 85 % (net)	47 500 \$
Québec	90 % (net)	62 500 \$
Saskatchewan	90 % (net)	55 000 \$
Yukon	75 % (brut)	76 610 \$

Remarque : * La « Rémunération maximum assurable » du Manitoba prise en compte aux fins du calcul de la cotisation d'un employeur s'élève à 89 000 \$, mais il n'y a pas de « Taux d'indemnisation maximum » lorsqu'il s'agit de calculer l'indemnité de salaire d'un demandeur.

Ces chiffres doivent être comparés avec une grande prudence étant donné qu'il est impossible de comparer directement les informations entre les CAT.